



Michel van den Hove  
Directeur Programmes et Plaidoyer  
Oxfam-Solidarité  
Rue des Quatre-Vents  
1080 Bruxelles  
Belgique

<b>vos références</b>	<b>vos références</b>	<b>nos références</b>	<b>date</b>
22/03/2021		D5.1/LC/HUM.04.03.01.2020.10/2021/7054/1	14/06/2021

à mentionner dans toute correspondance

**Objet: Programme humanitaire** (A.B. 14 54 51 35.60.26 - PG/2020/10) - Oxfam Solidarité – “Reducing disaster risks and losses by promoting inclusive and local-led humanitarian systems in DRC and Tanzania” – 2.706.503 EUR.  
**Demande d’avenant : révision budgétaire**

Monsieur,

Suite à votre courrier du 22 mars 2021, j’ai l’honneur de vous informer que je marque accord à votre demande de révision budgétaire telle que décrite dans votre demande susmentionnée pour le programme “ *Reducing disaster risks and losses by promoting inclusive and local-led humanitarian systems in DRC and Tanzania* ”.

Il est à noter par ailleurs que ce type de demande est expressément prévu dans les lettres conventions types (Point 2.5), avec l’accord de la DGD.

Nous comprenons à la lecture de l’argumentaire joint à votre demande d’avenant, que cette demande découle du retrait d’Oxfam en Tanzanie, qui entraîne une réduction de la durée de mise en œuvre du programme en Tanzanie tout en gardant les mêmes objectifs et le même nombre de bénéficiaires.

La demande concerne une diminution budgétaire sur la rubrique « S2 – Equipment costs » et une augmentation sur la rubrique « S7 – Other operational costs » du programme. Il apparaît clairement que cette demande est fondée et permettra à Oxfam de garantir la bonne mise en œuvre du projet sans compromettre les objectifs initialement prévus.

Veillez agréer, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.

Guy Rayée  
Directeur Général a.i. Coopération au Développement et Aide humanitaire